



HAL
open science

Russie : Les ruses de l'autoritarisme

Françoise Daucé

► **To cite this version:**

| Françoise Daucé. Russie : Les ruses de l'autoritarisme. 2014. hal-00977581

HAL Id: hal-00977581

<https://hal.science/hal-00977581>

Preprint submitted on 11 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



TEPSIS PAPERS Avril 2014

Françoise Daucé

RUSSIE : LES RUSES DE L'AUTORITARISME

En décembre 2013, pour célébrer les vingt ans de la Constitution, le Président russe signait une amnistie permettant, outre la libération de nombreux prisonniers de droits communs purgeant de courtes peines, l'élargissement des deux chanteuses des Pussy Riot, condamnées à deux ans de camps de travail pour une performance anti-poutinienne dans la cathédrale du Christ Sauveur de Moscou. Il signait dans le même élan la demande de grâce de Mikhaïl Khodorkovski, ancien patron de la société loukos emprisonné depuis dix ans au motif de malversations financières, mais implicitement aussi pour son soutien aux militants d'opposition. Ces libérations inattendues furent généralement comprises comme une volonté du pouvoir d'améliorer son image internationale à l'approche des Jeux Olympiques de Sotchi de février 2014. Cependant, au-delà de cette échéance sportive et diplomatique, elles interrogent plus profondément les pratiques de gouvernement dans la Russie contemporaine. Pour les analyser, il convient de garder un œil sur les décisions, parfois contradictoires, du Kremlin mais aussi de porter attention aux pratiques sociales dans le pays. Ce double regard permet de mieux comprendre un pouvoir réfractaire à toute forme de débat contra-

Françoise Daucé

Maître de conférences à l'Université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand)

Mots clés **Russie** **Régime hybride** **Autoritarisme** **Société civile** **Mobilisations sociales**

Référence électronique <http://hal.archives-ouvertes.fr/TEPSIS>

Laboratoire d'Excellence

tipsis

Transformation de l'Etat
politisation des sociétés
institution du social

dictoire et d'alternance politique mais capable de susciter des soutiens dans le pays. Au-delà des affaires médiatiques précédemment citées, cette paradoxale oppression apparaît clairement à la lumière des relations entre le pouvoir et les militants associatifs et civiques depuis le début des années 2000, mais plus encore depuis la réélection contestée de Vladimir Poutine en 2012. Entre ces acteurs antagoniques prévalent les controverses et les conflits mais s'élaborent aussi des formes incertaines de compromis, fondées sur l'octroi de libéralités gouvernementales, d'un côté, en échange d'un renoncement à l'offensive politique, de l'autre. Ces relations entre l'Etat et la société sont fondées sur l'imposition d'un consensus civil aux dépens du conflit partisan. Elles sont cependant fragiles et favorisent l'émergence de radicalités hors système.

LES AMBIVALENCES DE L'OPPRESSION

Comme le craignaient les manifestants de l'hiver 2011/2012, la réélection de V. Poutine en mars 2012 a été suivie d'une crise d'autorité qui est venue alourdir le bilan illibéral déjà conséquent de l'exécutif russe. La Douma (chambre basse du Parlement) nouvellement élue a déployé un lourd arsenal législatif qui limite le droit de manifester, renforce les contrôles sur les médias ou stigmatise les homosexuels. C'est dans cette veine que les députés ont adopté la loi dite « Sur les agents de l'étranger » qui complète les dispositifs répressifs contre les ONG. Ce texte contraint les associations recevant des financements de l'étranger et exerçant une activité politique à s'enregistrer auprès du ministère de la Justice sous l'appellation infamante d'« agent de l'étranger » (autrement dit, de « traître à la patrie »). Deux dimensions de l'action associative sont stigmatisées : la participation à des coopérations internationales et l'engagement politique (sans que cet adjectif soit précisément défini, laissant donc la porte ouverte à toutes les interprétations). En application de cette loi oppressive, les associations russes ont été contrôlées par le Parquet au printemps 2013. Leurs statuts et leurs comptes ont été vérifiés par des représentants de la Justice, de la police, des services fiscaux. De nombreuses associations ont reçu des avertissements et des amendes de la part des services de maintien de l'ordre. Les plus engagées, comme l'association Golos, qui effectuait la surveillance des bureaux de vote lors des élections, ou le Centre de lutte contre les discriminations Mémorial à Saint-Petersbourg, ont fait l'objet de poursuites judiciaires qui menacent leur existence.

Pourtant, dans le même temps, le gouvernement a mis en place des formes plus douces de contrainte. En 2013, alors que la campagne contre les agents de l'étranger bat son plein, des subventions publiques sont distribuées aux associations de défense des droits de l'homme, celles-là même soupçonnées et contrôlées par le Parquet. En août 2013, la Chambre sociale (qui représente les associations auprès du pouvoir) publie la liste des bénéficiaires des subventions présidentielles. Parmi les lauréats figurent l'association Mémorial (qui reçoit dix millions de roubles (environ 200 000 euros) pour le financement de quatre projets), le groupe Helsinki de Moscou (pour financer un projet de suivi de la réforme du ministère de l'Intérieur) ou l'association « Pour les droits de l'homme » (cinq millions de roubles pour son projet d'« Ombudsman civique »). De

nombreuses autres organisations sont aussi bénéficiaires de ces aides (Sova, Comité contre la torture, Contrôle civique, Agora...), et même l'association Golos pourtant poursuivie par le Parquet ! Ces financements semblent en contradiction avec la politique répressive du pouvoir. Pourtant, comme l'explique clairement V. Poutine à cette période : « En ce qui concerne les organisations à but non lucratif, [...] si nous introduisons des cadres de travail plus durs pour ces organisations, nous devons bien sûr augmenter notre propre soutien financier à leur activité » (1). L'Etat russe tente de se substituer aux bailleurs étrangers et joue conjointement de l'oppression et de la rétribution dans son gouvernement des associations.

Ce double jeu n'est pas nouveau. Depuis le début des années 2000, V. Poutine et son équipe affirment volontiers leur soutien à la société civile, tout en la définissant imperceptiblement comme une réalité « non politique ». Ils ont lancé de nombreuses initiatives institutionnelles en direction des associations : organisation d'un Forum civique en 2001, renforcement du Conseil pour les droits de l'homme près le Président en 2004, création de la Chambre sociale en 2005... Depuis 2007, l'administration présidentielle a mis en place ses subventions aux associations. L'Etat leur accorde ainsi des libéralités, à charge pour elles de renoncer à la politique et aux contacts internationaux. Le processus alterne la répression des associations indépendantes et leur intégration dans le cadre institutionnel russe. Ces initiatives duelles de l'administration jettent le trouble au sein des associations. D'un côté, elles se méfient des initiatives d'un pouvoir oppressif. De l'autre, par souci d'être efficaces, elles acceptent de siéger dans les instances officielles, et notamment au Conseil pour les droits de l'homme près le Président, et de recevoir des subventions. Cette incertitude produit des formes de compromis avec le pouvoir.

LES LIMITES DE L'OPPOSITION

Le 22 décembre 2013, quelques heures après sa libération, lors d'une rencontre avec les journalistes organisée à Berlin au musée Check-Point Charly, M. Khodorkovski déclarait ne pas vouloir s'occuper de politique : « Avoir une activité publique (*obshchestvennaia deiatelnost'*) – oui. La question de la politique comme lutte pour le pouvoir ne se pose pas pour moi » (2). Cette prudente position civique mais apolitique s'accorde bien à celle des cercles associatifs et militants qui se sont mobilisés ces dernières années en Russie, et plus particulièrement lors des manifestations de l'hiver 2011/2012. Durant ces événements, les militants des droits de l'homme ont sans cesse réaffirmé le caractère apolitique de leur engagement. Ce renoncement à l'action politique résulte des nécessités contextuelles. Depuis 2003, les partis d'opposition démocrates et libéraux ne sont plus représentés à la Douma. Leur influence est considérablement réduite face au parti du pouvoir, Russie Unie, qui domine l'ensemble de la vie politique, à Mos-

(1) « Putin predlagaet uvelitchit' finansirovanie NKO, esli budut priinaty novye popravki », Gazeta.ru, 10 juillet 2012. http://www.gazeta.ru/politics/news/2012/07/10/n_2430161.shtml (consulté le 23 août 2012).

(2) <http://itar-tass.com/politika/851407>.

cou et dans les régions. Ce renoncement résulte aussi des convictions civiques des militants des droits de l'homme. Le décès de Vaclav Havel, en décembre 2011, quelques jours après les élections dénoncées dans les rues de Moscou, leur a donné l'occasion de réaffirmer ces principes. Lui rendant hommage, ils ont rappelé : « C'est précisément grâce à la politique non politique - on l'appelle aujourd'hui aussi la « politique civile » - que le président Havel a permis au peuple tchèque en un laps de temps très court de transformer l'Absdistan socialiste de ses pièces en pays de la liberté et de la démocratie » (3).

A l'hiver 2011/2012, cet apolitisme a été relayé par les organisateurs du mouvement de protestation. La Ligue des électeurs, constituée à l'initiative de représentants du monde des médias et de la culture (comme Leonid Parfenov, Boris Akounine ou Iouri Chevtchouk) a affirmé son caractère apolitique : « Nous n'avons pas de buts politiques et ne soutiendrons pas de partis ou de candidat à la présidentielle. Nous voulons vivre dans un pays honnête » (4). Comme l'indique son règlement, « La ligue n'a pas d'objectif politique. [...] Les symboles de la ligue sont le ruban blanc, l'anneau blanc et les autres symboles blancs. Le blanc est devenu le symbole de la société civile en Russie. C'est le symbole de la propreté et de l'honnêteté, le symbole de la paix et de l'ouverture au dialogue. La couleur blanche est neutre au sens politique, elle est le résultat du mélange des autres couleurs » (5). Cette profession de foi témoigne des réticences des cercles militants et protestataires face à la confrontation politique dans la Russie contemporaine.

Depuis le début des années 2000, la disparition de fait de la compétition partisane, sous l'effet conjoint des injonctions étatiques et des convictions civiques, débouche sur des recompositions inattendues dans l'espace public. Du côté des manifestants, le caractère non-politique du mouvement sans cesse réaffirmé a conduit à la création de conseils de coordination de l'opposition réunissant des militants aux idées politiques très hétéroclites. Les partisans de l'extrême-gauche ont accepté de coopérer avec des représentants de l'extrême-droite nationaliste et des centristes libéraux et démocrates au nom de leur commune revendication civique. Ces rapprochements contradictoires ont conduit le mouvement à l'impuissance. Le Conseil de coordination de l'opposition, qui regroupait des représentants de tous ces mouvements élus après les manifestations, s'est ainsi auto-dissous en 2013, faute d'accord possible entre ses membres.

(3) Obshchestvo Memorial : pamiati Havela. Hro.org, 19 décembre 2011. <http://www.hro.org/node/12748?page=5>.

(4) Deklaratsiia o sozdanii ligi izbiratelei (Déclaration sur la constitution de la ligue des électeurs). <http://ligaizbirateley.ru/pages/declaration.html> (consulté le 12 avril 2012).

(5) Pravila ligi (Les règles de la ligue). <http://ligaizbirateley.ru/rules.php> (consulté le 7 février 2012).

LA FRAGILITÉ D'UN ÉQUILIBRE CONTRAIT

Dans ce contexte, la protestation, qui ne peut s'incarner ni dans les partis politiques marginalisés, ni dans les associations soumises à des contraintes étatiques croissantes, ni dans les initiatives civiques des coalitions d'opposition, cherche de nouvelles voies. Les opposants les plus déterminés tentent d'inventer des formes d'action originales pour exprimer la contestation. Depuis le milieu des années 2000, cette dernière s'incarne dans des mouvements sociaux informels (non enregistrés officiellement), qui réunissent localement les militants de causes sociales, patrimoniales ou environnementales. Elle transparait aussi dans l'inventivité des répertoires d'action culturels et des performances artistiques à vocation politique. La prière punk des Pussy Riots dans la cathédrale du Christ-Sauveur s'inscrit dans cette veine politique radicale et innovante. Du côté du pouvoir, ce sont ces formes non-officielles et peu institutionnalisées qui sont réprimées en priorité car elles ne s'inscrivent pas dans le jeu proposé par les autorités. Lorsque les opposants sortent de la coopération contrainte et de la civilité (c'est-à-dire d'un engagement civique au nom de la société civile) tolérée par le pouvoir, la violence et la réclusion physique peuvent surgir, comme le savent les militants de la place Bolotnaya, emprisonnés et jugés pour désordres publics lors de la manifestation du 6 mai 2012, jour de l'investiture de V. Poutine à la tête de l'Etat russe.

Ainsi, les libéralités du pouvoir politique russe, élargissant des prisonniers politiques d'un côté, distribuant des subventions aux associations de l'autre, sont souvent vues par les contempteurs de l'autoritarisme russe comme des « ruses » ou une « hypocrisie » destinées à dissimuler l'autoritarisme du régime. Ces concessions, qui se sont multipliées à l'approche des Jeux Olympiques de Sotchi, doivent pourtant être prises au sérieux car elles montrent l'exercice complexe du pouvoir en Russie. Le maniement de la contrainte et le trouble des libertés produisent des compromis fragiles et limités entre le pouvoir et la société. Ils favorisent l'émergence d'une « civilité de l'oppression », qui donne la préséance à la société civile sur la lutte électorale. Cet équilibre instable, entre contrainte et civilité, est une composition paradoxale, souvent dite hybride. Elle n'est pas spécifique à la Russie et s'inscrit dans des processus de renouvellement de la domination autoritaire dans un certain nombre d'Etats contemporains (Maroc, Cuba, Chine...).

Manuscrit achevé en janvier 2014